

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Rowe, appuyé par M. Green: Que l'on ajoute ce qui suit à l'adresse:

“Que la Chambre regrette que les conseillers de Son Excellence:

1. aient choisi de réprouver gratuitement les mesures prises par le Royaume-Uni et la France, qui visaient à prévenir une guerre de grande envergure dans la région de Suez;
2. aient suivi avec soumission la ligne de conduite irrationnelle des États-Unis d'Amérique et aient ainsi favorisé une attitude fanfaronne et provocatrice de la part du dictateur égyptien;
3. aient placé le Canada dans l'humiliante situation d'accepter les diktats du président Nasser;
4. n'aient pas agi rapidement et de façon satisfaisante pour donner refuge aux patriotes de Hongrie et d'autres pays assujétis au joug cruel de la Russie.”

Le débat se poursuit et ledit débat est ajourné sur motion de M. Dufresne.

---

*États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre*

Les documents suivants, qui ont été remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. St-Laurent (Québec-Est), membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire du sommaire des arrêtés en conseil rendus au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> août au 31 octobre 1956.

Par M. Garson, membre du conseil privé de la reine,—Rapport de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce en conformité de la Loi des enquêtes sur les coalitions, en date du 1<sup>er</sup> novembre 1956, concernant la production, l'achat et la vente du tabac jaune en Ontario.

---

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à onze heures du matin, conformément à l'ordre spécial adopté le lundi 26 novembre 1956.

L'Orateur,  
L.-RENÉ BEAUDOIN